
AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL

QUE Tel que prévu à l'article 6.1 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité de Boischatel a procédé à la vente de trois terrains :

- Le terrain # 3, le 5 juin 2024, à la vente de gré à gré du lot 6 542 136 situé au 23, chemin des Petites-Îles à Boischatel au montant de 172 000 \$, plus les taxes applicables.
- Le terrain # 18, le 7 juin 2024, à la vente de gré à gré du lot 6 542 134 situé au 631, route des Trois-Sauts à Boischatel au montant de 202 000 \$, plus les taxes applicables.
- Le terrain # 36, le 22 mai 2024, à la vente de gré à gré du lot 6 542 122 situé au 479, route des Trois-Sauts à Boischatel au montant de 231 500 \$, plus les taxes applicables.

FAIT À BOISCHATEL, CE 4 JUILLET 2024

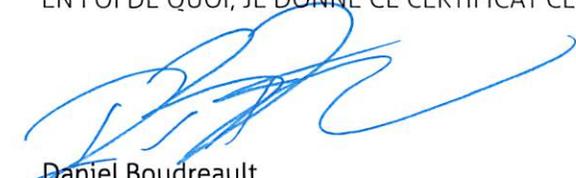


Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 16 h et 16 h 30, le 4^e jour du mois de juillet 2024.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 4^E JOUR DU MOIS DE JUILLET 2024.



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint